

PLAN D'ACTION EN RÉPONSE À LA PRÉSENCE DE PLOMB DANS L'EAU POTABLE DU RÉSEAU



MUNICIPALITÉ DE RACINE

Juin 2024



MISE EN CONTEXTE

La municipalité a interprété les résultats de l'échantillonnage du plomb dans l'eau potable de son réseau de distribution et une concentration élevée de plomb dans l'eau potable a été révélée dans l'un des échantillons prélevés.

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation pour l'ensemble des propriétés desservi pour le réseau d'aqueduc municipal, nous avons adopté un plan visant à mettre en place des mesures pour corriger la situation. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer, d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION

- 1- Plan de communication;
- 2- Valider les potentielles sources de plomb dans l'eau;
- 3- Établir une stratégie de remplacement;
- 4- Étudier les possibilités de solutions choisies pour modifier l'équilibre chimique de l'eau distribuée;
- 5- Effectuer les travaux
- 6- Effectuer un suivi de l'efficacité des mesures correctives mises en œuvre;
- 7- Échéancier

1- PLAN DE COMMUNICATION

- Faire parvenir aux citoyens dont la concentration de plomb s'est avérée élevée un avis écrit des résultats et des impacts potentiels de celui-ci.
 - L'avis doit être envoyé par courrier recommandé;
 - La communication doit inclure le feuillet « Plomb dans l'eau potable : Quoi faire? ».

2- VALIDER LES POTENTIELLES SOURCES DE PLOMB DANS L'EAU

- Procéder à l'inspection visuelle de l'entrée de service à l'intérieur de la maison;
- Procéder à l'inspection des canalisations;
- Publiciser sur les médias de la municipalité (site internet, journal municipal et facebook) un avis de repérage des entrées de service en plomb;
 - L'avis doit inclure de caractéristiques d'une entrée de service en plomb et la façon de la reconnaître les années de construction qui sont plus susceptibles d'avoir une entrée de service en plomb.

- Demander au citoyen d'informer la municipalité s'ils suspectent que leur entrée de service est en plomb.

3- ÉTABLIR UNE STRATÉGIE DE REMPLACEMENT

- Établir une stratégie de remplacement complet des entrées de service en plomb;
- Planifier une opération de remplacement des sections municipal en plomb;
- Évaluer la possibilité d'établir une aide financière pour les sections privées en plomb;
- Évaluer la possibilité de mettre en force un règlement obligeant les propriétaires à procéder au remplacement;
- Évaluer la possibilité pour la municipalité de prendre en charge les travaux aux frais des citoyens pour la portion privée.

4- ÉTUDIER LES POSSIBILITÉS DE SOLUTIONS CHOISIES POUR MODIFIER L'ÉQUILIBRE CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUÉE

- L'ajustement du pH, la modification de l'alcalinité, l'ajustement du ratio chlorure/sulfate, l'ajout d'un inhibiteur de corrosion, etc.;
- Valider les procédés utilisés par les villes et les municipalités partenaires sur le réseau;
- Voir les options avec une firme spécialisée.

5- EFFECTUER LES TRAVAUX

- Selon les résultats des étapes 2, 3, et 4, mettre en place les travaux nécessaires.

6- EFFECTUER UN SUIVI DE L'EFFICACITÉ DES MESURES CORRECTIVES MISES EN ŒUVRE

- Procéder à un échantillonnage 30 jours après les travaux de remplacement;
- Procéder à l'échantillonnage annuel comme demandé par le ministère.

7- ÉCHÉANCIER

Étape à accomplir	Date
1 - Plan de communication	Novembre 2023
2 - Sources potentielles	Janvier à juillet 2024
3 - Stratégie de remplacement	Juillet à novembre 2024
4 - Équilibre chimique	Juillet à novembre 2024
5 - Travaux	Débuté en 2025
6 - Suivi	Octobre 2024 et 30 jours après les travaux de remplacement